



## Commission permanente de mars 2009 : 136 M€ pour le développement des Pays de la Loire Face à la crise, la Région prend ses responsabilités



Hôtel de Région – Nantes  
Lundi 23 mars 2009

Déjeuner de presse en présence de  
**Jacques Auxiette**, président  
**Patrick Cotrel**, Vice président, président de la Commission  
« Formation professionnelle, apprentissage  
et politiques de l'emploi »  
**Dominique Tremblay**, Vice président de la Commission  
« Action économique » en charge de l'agriculture

# Dossier de presse

## Sommaire

- |  |          |
|--|----------|
| ① Communiqué de synthèse : Face à la crise, la Région prend ses responsabilités        | p 3 et 4 |
| - mesures régionales pour l'emploi et la formation                                     | p 5      |
| - aides économiques  | p 13     |
| ② Soutien régional à l'expérimentation végétale et à l'agriculture biologique          | p 17     |
| - 450 000 € pour le Projet de R & D « Plantinov'Ser du Pôle de compétitivité Végépolys | p 18     |
| - Soutien à l'agriculture biologique   | p 20     |
| ③ Les principales autres décisions de la Commission permanente                         | p 25     |





## Commission permanente de mars 2009 - 136 M€ pour le développement des Pays de la Loire Face à la crise, la Région prend ses responsabilités

La Commission permanente du Conseil régional, réunie le 23 mars 2009 sous la présidence de Jacques Auxiette, a voté un montant total de crédits de 136 M€, contribuant ainsi notamment au développement de l'économie et de l'emploi en soutenant les entreprises et salariés frappés par la crise économique.

Très concrètement, l'action de la Région s'organise autour de 3 axes :

- **La solidarité avec nos concitoyens**, qui inclut la **sécurisation des parcours et l'accompagnement des salariés**
- **Le soutien aux entreprises en difficulté**. Il est indispensable, pour que l'économie puisse redémarrer en temps et en heure, de maintenir l'outil de production, de trouver des solutions qui permettent aux entreprises d'éviter de disparaître.
- **Le soutien à l'innovation**, qui est le moteur du développement de l'activité industrielle et de l'emploi.

❶ **Sécurisation des parcours et accompagnement des salariés** par la formation : les périodes de chômage partiel ou total doivent être mises à profit pour améliorer leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences.

Concrètement, la Région intervient prioritairement auprès des PME et TPE avec des actions de formation notamment dans le bâtiment, à hauteur de 195 000 € mais également auprès des grandes entreprises qui ont épuisé les autres sources de financement de la formation : la Région a alloué, par exemple, 265 000 € à STX, pour la formation de 700 salariés.

Pour les salariés au chômage, la Région mobilise massivement ses moyens au travers de trois grands programmes régionaux de formation professionnelle :

- le programme régional de formations qualifiantes, avec 28 M€ pour 8 000 stagiaires,
- les formations de l'AFPA, avec 30 M€ pour 8 000 stagiaires
- et des formations adaptées aux besoins des territoires, avec 18 M€, dont un quart est consacré à la formation qualifiante.

Lors de cette commission permanente, des aides sont votées :

- à la **formation des salariés licenciés économiques** : ce fonds régional existe depuis 2006 et il permet, aujourd'hui, la formation des salariés privés d'emploi notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés. Lors de cette Commission permanente, le **Fonds régional est ouvert pour 34 entreprises** représentant 681 salariés. Un montant global de **80 518 € est adopté pour aider à la formation professionnelle de 49 personnes licenciées pour motifs économiques**.
- **963 100 € pour 8 conventions signées avec les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés)**, premiers interlocuteurs des entreprises pour la formation des salariés) couvrant les secteurs industrie, commerce et services et notamment la métallurgie : **dans le contexte actuel d'une crise sans précédent, le Conseil régional choisit d'apporter aux OPCA, de manière exceptionnelle, un appui financier pour leur permettre la mise en œuvre rapide d'actions de diagnostic des besoins de formation et de construction des plans de formation**. Cet appui est destiné à apporter une réponse réactive aux difficultés des entreprises et de leurs salariés.  
**La formation est dès lors positionnée comme un investissement pour un développement durable des entreprises et des territoires.**

Ce 1<sup>er</sup> budget est pris sur l'enveloppe de 10 M€ du fonds d'urgence adopté au BP 2009.

- **Création de 24 emplois tremplins pour le territoire pour une enveloppe de 1,4 M€**

② **Soutien à la création d'emplois et au développement d'entreprises** : lors de cette commission permanente, ce sont au total **près de 103 créations d'emplois industriels qui sont soutenues par la Région**.

On peut également signaler l'engagement de **46,2 M€ pour le versement des Primes aux employeurs d'apprentis**. Afin de lutter contre les ruptures de contrat et responsabiliser les employeurs par rapport à la formation en entreprise et au CFA, le règlement d'intervention pour le versement des primes aux employeurs d'apprentis est modifié de façon à permettre le versement de l'aide à l'embauche en deux temps, 50% trois mois après la date de démarrage du contrat et le solde à la fin de la dernière année du cycle de formation avec l'indemnité de soutien à l'effort de formation.

③ **La Région soutient également l'activité par ses investissements** avec un niveau de 566 M€ de crédits pour 2009, soit 17% de plus que la moyenne des trois années précédente. Le secteur du **bâtiment et des travaux publics reçoit 1 M€ par jour**, à travers la construction et la rénovation des lycées et CFA, notamment.

Lors de cette commission permanente, des investissements ont été adoptés :

- Plan quinquennal d'investissement immobilier dans les lycées 3 162 000 €  
Répartis de la façon suivante : 1 745 000 € concernent les travaux dans les lycées, 1 223 345,83 € concernent la construction extension et la rénovation et 193 654,17 € concernent la maintenance et la sécurité des établissements et des élèves
- Convention avec l'Etat pour la construction de **l'extension du CNAM à Nantes** (projet de 6 M€)
- **3 974 000 € pour l'IUT d'Angers-Cholet**.
- **300 000 € pour le démarrage de l'opération Montclair à Angers** inscrit au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 et en particulier des études de programmation pour la construction d'un bâtiment neuf (le projet initial portait sur une réhabilitation) à hauteur de 7 M€ et financé à hauteur de 2,75 M€ par la Région. Il s'agit d'accueillir le laboratoire Biologie neurovasculaire intégrée (UMR CNRS 6214 – INSERM U778), l'équipe EA 3860 Préconditionnement et remodelage du myocarde, le Laboratoire d'Ergonomie et d'Epidémiologie en Santé au Travail (EA 4336), l'animalerie conventionnelle hospitalouniversitaire et la plateforme d'imagerie fonctionnelle appliquée en biologie et en médecine.
- logement social : **900 000 € pour 1 300 logements réhabilités pour** (agglomérations et communes de moins de 20 000 habitants)
- l'efficacité énergétique de l'habitat : **500 000 €**
- CTU : **1,8 M€ pour plus de 30 opérations de projets de territoires portés par 16 intercommunalités**

④ **A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle** : Jacques Auxiette souhaite pouvoir mettre en place **un fonds régional d'intervention**, « *pourquoi pas une banque régionale* », comme cela existe dans les Länder allemands, en complément de ceux qui existent déjà :

- les prêts aux entreprises,
- les **sociétés de capital investissement** comme **Aérofund II** (développement d'équipementiers de premier rang avec des chiffres d'affaires supérieur à 10 000 000 €) et **Mer** (capital-risque et capital-développement dans une quinzaine de sociétés françaises et européennes de premier plan du secteur maritime - Les projets ciblés concernent notamment la sécurité, la production d'énergie renouvelable, la logistique portuaire non polluante) **auxquels la Région apporte 1,5 M€ chacun lors de cette commission permanente**, ou encore Ouest-Venture,
- les **sociétés de capital-risque** et le **fonds régional de garantie OSEO**, avec lesquels la Région a déjà des partenariats.

**Calendrier à venir :**

- **D'ici fin avril**, rencontres avec les cinq grandes agglomérations de la région pour faire le point sur l'ensemble de leurs dossiers qui pourraient avoir un impact immédiat sur l'activité économique afin d'apporter une réponse coordonnée à la crise.

- **1<sup>er</sup> avril** : conférence des financeurs de la formation professionnelle,

- **29 avril** : conférence des formateurs

Il s'agit de mettre en place un dispositif d'accompagnement des salariés victimes de chômage partiel (6000 compétences).

- **15 mai** : séance du Conseil régional sur la crise.

**Formation – emploi :  
la Région accompagne les salariés au chômage et les  
entreprises face à la crise**

répartis entre 8 OPCA. Ce 1<sup>er</sup> budget est pris sur l'enveloppe de 10 M€ du fonds d'urgence adopté au BP 2009.

### Mesures régionales face à la crise pour la sécurisation des parcours des salariés : pour la mise en œuvre rapide d'actions de diagnostic des besoins de formation et de construction des plans de formation

Afin de faire face à cette situation, pour en limiter les conséquences sociales et pour préserver la compétitivité régionale, la Région des Pays de la Loire apporte un soutien exceptionnel aux initiatives permettant, par la formation, de sécuriser l'emploi des salariés en Pays de la Loire. L'enjeu de cette action est multiple :

- permettre le maintien dans l'emploi de salariés dont la situation est menacée par la baisse d'activité de leurs entreprises et ainsi rétablir leurs revenus et maintenir leur pouvoir d'achat ;
- offrir aux salariés, notamment ceux qui disposent du plus faible niveau de qualification, la possibilité d'accroître leurs connaissances et leur savoir-faire afin de conforter leur emploi actuel ou futur ;
- accompagner les entreprises qui privilégient les logiques de développement des compétences de leurs salariés, afin de leur permettre de répondre plus efficacement aux enjeux économiques à venir, ceux liés au développement durable notamment.

Ces dispositions nouvelles, quoiqu'exceptionnelles et transitoires, s'inscrivent en cohérence avec les politiques que le Conseil régional conduit déjà en faveur des demandeurs d'emploi et sa volonté de mettre en œuvre la formation tout au long de la vie, notamment par la mise en œuvre d'une individualisation des parcours et du droit à une qualification différée.

Ces programmes concernent essentiellement la formation des demandeurs d'emploi, compétences légales des Régions, auxquels sont consacrés pour l'année 2009 plus de 75 M€. Toutefois, dans son Schéma Régional Education et Formation, le Conseil régional soulignait déjà l'enjeu du développement de coopérations entre pouvoirs publics et entreprises afin de favoriser la sécurisation des parcours de formation, et singulièrement ceux des salariés les moins qualifiés. Ceux-ci sont en effet les plus exposés aux mutations économiques consécutives aux évolutions technologiques, à la concurrence internationale, ou bien, comme c'est le cas aujourd'hui, aux conséquences des dérèglements de l'économie. C'est pourquoi, dans un contexte de crise d'une ampleur inégalée, et de façon exceptionnelle, le Conseil régional des Pays de la Loire entend articuler ses politiques en faveur des demandeurs d'emploi avec un soutien aux salariés en difficulté.

Cette préoccupation du renforcement des compétences des salariés constitue plus largement un des axes de la stratégie de développement économique portée par le Conseil régional. La formation est dès lors positionnée comme un investissement pour un développement durable des entreprises et des territoires.

Les premiers interlocuteurs des entreprises en matière de formation sont les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, de branche ou interprofessionnels. Dans le contexte actuel d'une crise sans précédent, le Conseil régional choisit d'apporter aux OPCA, de manière exceptionnelle, un appui financier pour leur permettre de conforter l'emploi par la formation au sein des entreprises en difficulté.

Au travers des premiers conventionnements avec les OPCA, le Conseil régional apporte des financements destinés à permettre la mise en œuvre rapide d'actions de diagnostic des besoins de formation et de construction des plans de formation. Cet appui est destiné à apporter une réponse réactive aux difficultés des entreprises et de leurs salariés.

En complément des financements mobilisés par l'entreprise, l'OPCA (DIF, Période de professionnalisation), les partenaires sociaux, l'Etat et le FSE, et si ceux-ci à eux seuls sont insuffisants, le Conseil régional pourra apporter son soutien financier à des actions de formation qualifiante, destinées à développer et diversifier les compétences des salariés, notamment les moins qualifiés d'entre eux.

L'intervention régionale est prioritairement orientée vers les PME, les entreprises qui ont le plus de difficulté à s'approprier les outils existants ou à construire un projet viable de formation.

Cette commission permanente valide des conventions avec :

- AREF-BTP, OPCA des entreprises du bâtiment et des travaux publics, regroupant 1 450 entreprises de 10 salariés et plus, pour 2000 établissements sur le territoire de la région, et employant 62 000 salariés.
- FAFSAB, OPCA des entreprises artisanales du secteur du bâtiment, regroupant 10 743 entreprises et couvrant 40 874 salariés en Pays de la Loire.

Il est convenu avec ces deux OPCA que les formations co-financées par la Région permettent notamment aux salariés concernés d'adapter leurs compétences aux nouvelles exigences de l'éco-construction).

- OPCALIA, OPCA interprofessionnel couvrant notamment les secteurs des transports, services, commerce, pour 2 600 adhérents, dont 1 550 de moins de 10 salariés.
- AGEFOS-PME, OPCA interprofessionnel couvrant 38 branches professionnelles qui compte, en Pays de la Loire, 11 600 entreprises de plus ou moins 10 salariés, pour un total de 222 650 salariés.
- PLASTIFAF
- FAF TT
- OPCAIM, OPCA de la branche des entreprises de la métallurgie.
- OPCAIM, OPCA de la branche des entreprises de la métallurgie, pour une « convention STX ».

En effet, la société STX connaît elle aussi de graves difficultés économiques. Plus de 700 salariés dont 600 ouvriers vont dès la fin du mois de mars entrer dans une situation de chômage partiel total. L'Etat est désormais confronté à sa responsabilité d'actionnaire de l'entreprise. Il a ainsi décidé de majorer le taux de prise en charge du chômage partiel et de mobiliser des fonds FNE pour permettre l'entrée en formation des salariés concernés, pour un montant total d'intervention supérieur à 530 000 €, pour les mois d'avril, mai et juin, en complément des fonds prévus par l'entreprise et l'OPCAIM. Par ailleurs, les voies et moyens de mobiliser la commande publique et de recapitaliser l'entreprise sont actuellement à l'étude.

Dès l'été 2009, l'Etat compte mobiliser les financements exceptionnels prévus dans le cadre du Fonds d'investissement social annoncé par le Président de la République le 18 février dernier, afin de poursuivre ces actions de formation. Le Conseil régional sera vigilant quant à la réalité de la mobilisation de l'Etat actionnaire sur ce dossier. Quant à la situation difficile des sous-traitants de STX, elle sera prise en compte par le Conseil régional dans le cadre de ses conventions avec l'OPCA de la métallurgie et l'AREF-BTP.

## Fonds régional d'aide pour la formation des salariés licenciés pour motif économique

Dans le contexte de crise économique, ce fonds doit constituer un outil de réponse efficace à la hausse du nombre de licenciements économiques et va faciliter la reconversion vers un emploi durable des salariés victimes de la dégradation de la conjoncture.

Sa mise en œuvre s'accompagne d'un travail avec le Pôle Emploi et la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) précisant le périmètre d'intervention de chacun.

Cette aide est accordée aux salariés licenciés pour motif économique, adhérents d'une cellule de reclassement financée ou cofinancée par l'Etat, ou relevant d'une plate-forme de reconversion, ou salariés d'une entreprise de moins de 50 salariés lorsque le licenciement concerne au moins 10 % de l'effectif.

ENTREPRISES	Départ	Secteur d'activité	Effectif total	Effectif licencié
<b>44</b>				
SERAP-PROCESS - ZI Les 4 Chemins - 44330 MOUZILLON	44	Machines pour l'agro alimentaire	22	8
NAVI-LINE 44140 VIEILLEVIGNE	44	menuiserie nautisme	92	40
			<b>114</b>	<b>48</b>
<b>49</b>				
SODIC - 12 rue de la Blanchardière - 49300 CHOLET	49	Métallurgie	48	10
EUROTEX - Grand Gazeau - 49510 LA POITEVINIERE	49	Textile	8	1
LES SALAISONS D'ORLY - ZI Les Courtils - 49310 VIHIERES	49	Agro alimentaire	20	20
Cabinet GUEMAS-SOURDEAU - 39 rue Racine - 49160 LONGUE	49	Architecture	4	1
ANJOU PAL - 21 Domaine de l'Alleu - 49400 SAUMUR	49	Commerce en gros bois	13	13
BPC - ZI des Petites Places - rue Pierre et Marie Curie - 49600 BEAUPREAU	49	Travaux finitions bâtiment	5	2
Atelier de Tapisserie LA DOUTRE - 12 rue Gruget - 49100 ANGERS	49	réparation ameublement	2	1
SARL SARECOM - 59 rue St Nicolas - 49400 SAUMUR	49	Contentieux	3	3
SARL RELAIS 2000 - Route d'Angers - 49700 AMBILLOU CHÂTEAU	49	Automobile	5	3

Cabinet Dentaire PEREZ Claude - 6 rue des Carabiniers de Monsieur - 49400 SAUMUR	49	Dentiste	1	1
CONTINENTAL AUTOMOBILE SYSTEMS - 8 Bd Détriché - 49000 ANGERS	49	Automobile	330	330
LA LUNE DE VAILLE - La Lune de Vaillé - 49700 ST GEORGES SUR LAYON	49	Restaurant	2	2
SPORT + - 7 rue des Artisans - 49280 LA SEGUINIÈRE	49	Magasin de sport	9	9
GARAGE AMIOT - 70 rte Nationale - 49680 VIVY	49	Automobile	3	1
ANJOU TRAVAUX PUBLICS - 17 rue de la Mairie - 49700 BROSSAY	49	Construction réseaux	48	5
CRYSALID COMMERCE MERCERIE - 3 rue Georges Clemenceau - 49300 CHOLET	49	Magasin Habillement	3	1
Cabinet SUTEAU - 21 bd Delhumeau Plessis - 49300 CHOLET	49	Immobilier	5	4
SAS A.T.L. - 7 rue des Artisans - 49280 LA SEGUINIÈRE	49	Magasin de sport	6	6
SICO BARBE BLEUE - route de Saint Aubin - 49710 LE LONGERON	49	Distribution Textile	400	43
LES TAXIS DE L'HYROME - 12 rue Léonard de Vinci - 49070 ST JEAN DE LINIERES	49	Taxis	16	14
TECHNI GOLF 14 rue Pasteur - 49120 CHEMILLE	49	Terrassement terrains de golf	8	8
Ets PHILOMENE - Z.I. des 3 routes - rue de l'Europe - 49120 CHEMILLE	49	Textile	47	23
SARL IS2M (Ex ODOM) - ZAC de l'Ecuyer - rue du Lac Erié - 49300 CHOLET	49	Services audiovisuels	11	3
AVIS IMMOBILIER - 19 rue des Bons Enfants - 49300 CHOLET	49	Immobilier	6	1
SPINNAKER/BC DEVELOPPEMENT - 29 rue de Pineau - 49300 CHOLET	49	Activité pré- presse	3	1
GIFFARD MANUTENTION - ZI de Méron - 49260 MONTREUIL BELLAY	49	Commerce de gros	4	4
			<b>1010</b>	<b>510</b>
Ets EURATLANTIC - 29 rue de l'Epine - 85130 LA VERRIE	85	Chaussures	42	42
Ets RAUD-Polystyl - Le Girolet 85130 ST AUBIN DES ORMEAUX	85	Ameublement	54	16
SAS RESISTUB - ZI La Gare - 85150 LA MOTHE ACHARD	85	Ameublement	129	23
TOTAL LOIZEAU DISTRIBUTEUR- 53 rte de Poitiers - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	85	Station service	2	1
SARL VISUEL COMMUNICATION - ZI Nord - rue du Moulin Gros - 85600 MONTAIGU	85	Régie publclitaire de média	3	1
Ets DUPART - Route de la Merlatière - 85140 CHAUCHE	85	Ameublement	40	40
			<b>270</b>	<b>123</b>

## Emploi

La Région poursuit ses actions volontaristes en matière d'emploi, concrétisées notamment par le dispositif « Emplois-Tremplins pour le Territoire ». Par ces emplois, la Région contribue à soutenir les initiatives du territoire. Ils sont le produit d'un partenariat fructueux entre les entrepreneurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire et les collectivités locales.

**L'aide apportée dans ce cadre constitue un levier du développement durable, à la fois des territoires, des associations et des personnes**

Lors de cette Commission permanente, sont également votés :

- La prolongation du partenariat avec Nantes-Métropole,
- Les avenants aux protocoles avec les Conseils généraux de Mayenne et du Maine et Loire fixant les enveloppes 2009 pour la formation des bénéficiaires du RMI en contrats aidés
- Une dotation de 1150 000 € pour l'accès des bénéficiaires du RMI aux actions de formation territorialisées

### Emplois Tremplins pour le Territoire

EMPLOYEUR	INTITULE DU POSTE	TERRITOIRE	(1)COLLECTIVITE(S) TERRITORIALE(S) CO- DECISIONNAIRE(S)	MONTANT ENGAGE
<b>Radio Poum Poum</b> 51 boulevard de l'Egalité 44100 NANTES	Chargé de développement/régisseur général et animateur radio	Nantes Métropole, la Loire Atlantique, la Région des Pays de la Loire, et les autres Régions limitrophes	Nantes Métropole	59 652
<b>Association Lilavie</b> 15-17 Quai Gambetta 53000 LAVAL	Assistant administratif	France métropolitaine	Ville de Laval et Ville de Mayenne	59 652
<b>Association Fonds du Terroir</b> 36 rue de la Libération 49420 POUANCE	Chargé de diffusion et de communication	Pays de la Loire et France	Conseil Général 49	59 652
<b>Association BALTRINGOS</b> Les "subsistances" 16 rue de la Foucaudière 72100 LE MANS	Administrateur et coordinateur	Le Mans et son agglomération	Conseil général 72 et Ville du Mans	59 652
<b>Association Tourisme et Développement Solidaires -Voyage</b> 22 rue du Maine BP 30613 49106 ANGERS CEDEX 02	Directeur et chargé de communication	Ensemble du territoire national avec une forte implantation dans le grand ouest et en particulier en Pays de la Loire où se trouvent les sièges des deux associations TDS et TDS Voyage	aucune	59 652
<b>Groupement des agrobiologistes de Vendée</b> 13 rue de la République 85000 LA ROCHE SUR YON	Animateur	Département de la Vendée	Communauté de communes du Pays des Herbiers	59 652
<b>Maison des Citoyens du Monde</b> 8 rue Lekain 44000 NANTES	Chargé de coordination des "Temps forts" et du développement des projets,	Nantes, Nantes Métropole, le département de la Loire Atlantique, la Région	Conseil Général 44	59 652
<b>Association TAMADI</b> Village de la Bouzenaie 44390 SAFFRE	Agent de comptoir	L'activité se développe à partir de la France et de la Belgique, Elle reste plus importante dans les régions Pays de la Loire/Bretagne et Wallonie	Conseil Général 44	59 652

<b>Théâtre Nuit</b> Studio Saint-Georges des Batignolles 27 avenue de la Gare Saint-Joseph 44300 NANTES	Chargé de diffusion et de communication	Nantes et son agglomération, en Région des Pays de la Loire, en France et à l'Étranger	Conseil Général 44	59 652
<b>Association Arthon Animation Rurale</b> 22 allée des Chaumes 44320 ARTHON EN RETZ	Animateur coordinateur du secteur jeunesse	Arthon en Retz	Commune d'Arthon en Retz	59 652
<b>Association "Pays de la Loire Nature Environnement"</b> 14 rue Lionnaise 49100 ANGERS	Chargé de mission	Région Pays de la Loire	aucune	59 652
<b>Alliance Outre Atlantique Intercultural AOA</b> 4 place de la Manu 44000 NANTES	Responsable des stages et du réseau d'entreprises	Grand Ouest	Nantes Métropole	59 652
<b>Alliance Outre Atlantique Intercultural AOA4</b> place de la Manu 44000 NANTES	Responsable des stages et de l'accueil	Grand Ouest	Nantes Métropole	59 652
<b>Association l'R de rien</b> 18 rue de la Tour Landry 49000 ANGERS	Chargé de mission en animation, diffusion et coordination génération de l'association	Principalement en local (Angers et département) ainsi qu'en pays de la Loire et sur le territoire national et l'étranger (Mali, Allemagne...)	Conseil Général 49	59 652
<b>Association culturelle "Courant d'Loire"</b> 13 rue de la Bascule 49350 LES ROSIERS SUR LOIRE	Animateur coordinateur de l'action culturelle, de la jeunesse et de la vie associative	Commune des Rosiers sur Loire et communes environnantes	Commune des Rosiers sur Loire	59 652
<b>La Ligue pour la Protection des Oiseaux</b> 10 rue de Port Boulet 49080 BOUCHEMAINE	Chargé de mission naturaliste sur le territoire d'Angers Loire Métropole	Le département de Maine et Loire	Angers Loire Métropole	59 652
<b>La Ligue pour la Protection des Oiseaux</b> 10 rue de Port Boulet 49080 BOUCHEMAINE	Chargé de mission chiroptères et animation nature	Le département de Maine et Loire	Ville de Saumur	59 652
<b>Association Rochefort en Poesie</b> Mairie Place de l'hôtel de Ville 49190 ROCHEFORT SUR LOIRE	Chargé de mission culturelle	Commune de Rochefort sur Loire et de Bouchemaine, département de Maine et Loire, et Région des Pays de la Loire	Commune de Rochefort sur Loire et Commune de Bouchemaine	59 652
<b>Association MAKIZ'ART</b> 11 rue des Olivettes 44000 NANTES	Coordianateur chargé de diffusion	Historiquement l'association intervient sur l'agglomération nantaise, depuis 2007 l'activité se déploie sur le département (Machecoul, Savenay, Ancenis, Saint-Nazaire, Saint Malo de Guersac, Vallet, Saint Herblain...) ainsi que sur la Région (ateliers à Cholet, Angers, la Tranche sur Mer, le Mans etc...)	Conseil Général 44	59 652

<b>Centre d'Animation Sociale</b> rue Jacque Guède 72470 CHAMPAGNE	Animateur espace public numérique dans un centre social	La commune de Champagné, les communes limitrophes zone de recrutement du collège (St Mars la Brière, Fatines et St Corneille) et les communes les plus éloignées pour un service spécifique	Commune de Champagné	59 652
<b>Pays de la Loire Initiative</b> Maison de la Création 8 rue Bisson 44000 NANTES	Conseiller en développement économique, chargé de mission	Région des Pays de la Loire	aucune	59 652
<b>Habitat et Humanisme Vendée</b> 2 rue Raimondeau 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE	Coordinatrice Sociale et Chargée de mission en Gestion Locative Adaptée	Nord Ouest Vendée avec deux pôles principaux, Challans, St Gilles Croix de Vie et un poste naissant à la Roche sur Yon	Communauté de communes Marais et Bocage	59 652
<b>44 PIEDS DANS LE PAF</b> 20 avenue de Penhoet 44600 SAINT NAZAIRE	Agent de développement associatif, chef de projet "éducation aux médias"	Loire Atlantique, Régional et National	Conseil Général 44	59 652
<b>Centre Social Espac'Yon</b> 20 rue du Vieux Bourg 85170 DOMPIERRE SUR YON	Coordinateur de l'animation globale	Commune de Dompierre sur Yon	Commune de Dompierre sur Yon	59 652
			<b>24 dossiers</b>	<b>1 431 648</b>



## Les aides économiques

## ① ECONOMIE DE PROXIMITE ET CREATION D'ENTREPRISES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES DES ENTREPRISES

### Participation aux Fonds commun de placement à risque AEROFUND II et MER à hauteur de 1 500 000 € sur chacun des fonds

AEROFUND est un Fonds commun de placement à risque doté de 36 000 000 € créé en 2004 et géré par la société ACE MANAGEMENT. Il est dédié au financement d'entreprises moyennes du secteur aérospatial-défense dans le cadre d'opérations de transmission et de capital-développement et prioritairement pour des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 000 000 €.

La création d'un deuxième fonds AEROFUND a été annoncé en octobre 2007, son champ d'intervention est plus large que le précédent et a pour objet principal d'investir dans des PME de rang 1 ou de rang 2 du secteur de l'aéronautique, notamment dans le cadre d'opérations de consolidation industrielle à une échelle principalement internationale. Il pourra ainsi contribuer au développement d'équipementiers de premier rang avec des chiffres d'affaires supérieur à 10 000 000 €. Il est également prévu que ce fonds puisse investir dans des secteurs connexes de l'aéronautique (défense, spatial, ...), ainsi qu'auprès de sociétés détentrices de technologies clés pour ces différents secteurs.

Les principaux actionnaires du Fonds sont la Caisse des Dépôts et Consignations (30 000 000 €), AIRBUS (30 000 000 €) et SAFRAN (15 000 000 €), positionnés à hauteur de 75 000 000 € pour prendre part à la première tranche du fonds. AEROFUND II doit atteindre rapidement 100 000 000 € et à terme 150 000 000 €.

Le Fonds MER, géré également par ACE MANAGEMENT, interviendra en capital-risque et capital-développement dans une quinzaine de sociétés françaises et européennes de premier plan du secteur maritime. Les projets ciblés concernent notamment la sécurité, la production d'énergie renouvelable, la logistique portuaire non polluante.

Compte tenu du potentiel de développement de l'économie maritime et de son caractère structurant pour le développement des Pays de la Loire, la présence de la Région au tour de table du fonds MER est opportune. Elle participe à l'action que nous menons pour développer un environnement financier favorable aux entreprises régionales et permettra, comme pour la filière aéronautique, un suivi performant de la structuration et de l'innovation des secteurs d'activité de la mer.

La capitalisation du Fonds envisagée au final se monte à 50 000 000 €. CDC entreprises, DCNS, Louis Dreyfus Armateur, Groupama, BRS, Cap Marine sont déjà présents au tour de table. Des banques coopératives régionales sont également attendues ainsi que des Régions littorales.

## ② DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL - FONDS D'INTERVENTION TERRITORIAL

- **43 000 € pour le développement du groupe INTERCOSMETIQUES à Angers (49)**  
Cet investissement, estimé à 4,05 M€, devrait s'accompagner de la création de 45 emplois en 3 ans pour une grande partie sur des activités de production. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2009 et la livraison du bâtiment mi-2010.
- **50 000 € pour l'implantation de la société FOX ON LINE à Saumur-Saint Lambert des Levées (49)**  
Cette implantation devrait générer 150 000 € d'investissements à court terme (aménagement immobilier, application de traitement d'appels nouvelle génération), ainsi que la création d'une vingtaine d'emplois nouveaux en CDI à trois ans ; l'arrivée de cette activité tertiaire est particulièrement intéressante pour le territoire, frappé récemment par la défaillance et le départ de grands acteurs industriels (Célestica en 2007, Neyrat Peyronie en 2008).

## ③ ECONOMIE DE PROXIMITE ET CREATION D'ENTREPRISES - AIDES A LA CREATION D'ENTREPRISES

### 175 000 € pour l'appui à la création d'entreprises industrielles

- **25 000 € à la société OCEALU à Couffé (44)**, entreprise artisanale de production spécialisée dans la fabrication de menuiseries aluminium, qui prévoit la création de 5 emplois à trois ans,
- **50 000 € à la société UNEEK à Nantes (44)**, entreprise innovante qui développe un réseau social virtuel s'appuyant sur une plateforme Web 2.0, favorisant le partage de connaissances entre managers et experts et proposant des solutions collaboratives pour les petites entreprises, et prévoit le recrutement de 19 salariés à trois ans, dont dix pris en compte au titre de la PRCE Industrie,
- **50 000 € à la société EULOGIA à Saint Nicolas de Redon (44)**, entreprise qui fabrique en atelier des modules tridimensionnels constitutifs de maisons bois à assembler, et prévoit le recrutement de 13 salariés à trois ans, dont dix pris en compte au titre de la PRCE Industrie,
- **50 000 € à la société APYSA à Mortagne sur Sèvre (85)**, entreprise adaptée à des travailleurs handicapés spécialisée dans le conditionnement industriel à façon, qui prévoit le recrutement de 24 salariés à trois ans, dont dix pris en compte au titre de la PRCE Industrie.

## Bilan des Primes régionales à la création d'entreprise « Jeunes » et « Solidaire » pour 2008

234 entreprises, dont les trois quarts se situent dans le champ de l'artisanat et du commerce de proximité, ont été soutenues par la Prime à la création d'entreprise par les jeunes (PRCE-Jeunes). Elles ont bénéficié au total d'un soutien régional de 484 500 €. Le montant moyen de la PRCE-Jeunes s'élève à 2 070 €.

341 porteurs de projets ont également été soutenus par la Région par l'attribution d'une Prime régionale à la création d'entreprise solidaire avec une intervention moyenne de 1 778 € pour un montant total de 606 500 €. Une entreprise sur deux, créée avec l'appui de ce dispositif, est un commerce de proximité.

Au total, 575 entreprises ont donc bénéficié de ces primes en 2008 pour un montant total de 1 091 000 €, soit une progression de 14% par rapport à l'année 2007.

L'effet de levier de l'intervention régionale auprès de ces TPE est mesurable puisque ces projets mobilisent parallèlement un prêt d'honneur ou une garantie deux fois supérieur au montant de la prime régionale. En effet, ces outils de financement facilitent eux-mêmes l'accès au crédit bancaire.

### ④ Les autres aides économiques

#### DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL - FONDS D'APPUI A LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

##### 155 400 € au titre d' OBJECTIF PERFORMANCE pour 3 dossiers

- RECTIFICATION MANCELLE DE PRECISION à La Bazoge (72)	69 000 €
- ADVANCED TECHNOLOGY MECHANICAL CONSTRUCTION aux Châtelliers Châteaumur (85)	35 200 €
- SOCIETE VENDEENNE DE CHAUDRONNERIE à Cheffois (85)	51 200 €

##### 16 100 € au titre du FRAC Industrie pour 2 dossiers

- ETS TEXIER aux Herbiers (85)	8 400 €
- 3 BBB à Saint Malo du Bois (85)	7 700 €

#### DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL - SOUTIEN AUX ORGANISMES A VOCATION ECONOMIQUE

- Aide de 155 940 € au bénéfice de l'association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL)
- Aide de 38 700 € au bénéfice de l'institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR)
- Aide de 76 225 € au bénéfice du Centre de Communication de l'Ouest (CCO)

#### DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL - MANIFESTATIONS REGIONALES A CARACTERE ECONOMIQUE

- 7 000 € pour le Colloque « créativité et packaging » de l'institut national du design packaging
- 84 600 € pour l'organisation des 11èmes rencontres de la réalité virtuelle par Laval Virtual

#### DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL - FONDS D'APPUI AUX FILIERES

- 245 000 € de subvention au titre du Fonds Régional pour l'Innovation (FRI)  
NAUTI PARK à Saint Brévin les Pins (44) subventionné au titre du FRI OSEO 30 000 €  
NAONED Systèmes à Rezé (44) subventionné au titre du FRI OSEO 40 000 €  
PVE à Mortagne sur Sèvre (85) subventionné au titre du FRI OSEO 20 000 €  
BMS INTERNATIONAL à Blain (44) subventionné au titre du FRI OSEO 40 000 €  
ACCO à Soudan (44) subventionné au titre du FRI OSEO 50 000 €  
MPO INTERNATIONAL à Averton (53) subventionné au titre du FRI OSEO 40 000 €  
JEFO EUROPE à Carquefou (44) subventionné au titre du FRI OSEO 25 000 €

- OSEO – Fonds Régional pour l'Innovation : 1 600 000 € de dotation régionale

La création du Fonds Régional pour l'Innovation (FRI) a fait l'objet d'une convention entre OSEO et la Région signée le 16 février 2006. Elle a permis la mise en œuvre d'une large palette de dispositifs en faveur de l'innovation, du transfert de technologie et de la jeune entreprise innovante. Il s'agit là d'un axe prioritaire du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) sur lequel la Région a vocation à avoir un rôle moteur. L'adossement à OSEO permet de valoriser l'expertise et les moyens de l'opérateur national de l'innovation à qui sont confiées l'instruction et la mise en œuvre des dispositifs.

En 2006 : 2,9 M€, dont 2 M€ apportés par la Région

En 2007 : complément par la Région à hauteur de 800 K€

En 2008 : le financement du FRI a été constitué d'une dotation de la Région fixée à 2,8 M€ et d'une dotation OSEO fixée à 1 M€. Il a permis de soutenir 162 projets d'entreprises pour un montant de près de 4 M€ : 71 entreprises ont été soutenues sur une

étude de faisabilité et 70 dans le cadre d'une Prestation Technologique Réseau ; 21 dossiers se répartissent entre des aides au partenariat, des aides aux transferts de laboratoire et des recrutements pour l'innovation.

Pour 2009 : la dotation d'OSEO au FRI sera ramenée à 800 K€ du fait d'un désengagement de l'Etat au niveau national. Il est proposé de fixer la part Région à hauteur du double de la part OSEO, soit 1,6 M€.

- **Aide au dépôt d'un premier brevet**

En 2009, comme présenté lors du vote du budget primitif, la volonté de la Région sera particulièrement marquée dans le cadre du FRI sur le soutien apporté aux PME en matière de propriété intellectuelle.

En effet, cette composante, pourtant essentielle dans le processus d'innovation des entreprises, n'est pas suffisamment prise en compte actuellement, notamment pour des raisons de coût liés au dépôt de brevet.

C'est pourquoi la Région propose qu'une aide, spécifiquement ciblée sur le dépôt d'un premier brevet français, soit créée au sein du FRI et rendue lisible pour les entreprises. Elle viendra compléter l'aide déjà en place via la PTR, mais accessible aux seules entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 personnes et qui n'ont jamais bénéficié d'aides à l'innovation. Chaque année, le bilan d'activités du FRI fera apparaître le nombre de PME accompagnées pour le dépôt d'un premier brevet.

- **Pôles de Compétitivité :**

- 90 000 € au Pôle Automobile Haut de Gamme pour son budget animation 2009
- 72 000 € au Pôle Enfant pour son budget animation 2009

- **Appel à projets Design :**

- 147 525 € pour le projet « Espace Tactile Multitouches »
- 34 000 € à Atlanbois pour l'action Collective « Produire plus, Produire mieux »
- 273 400 € au Projet AMORTI (Composite amortissant : l'amortissement traité par l'innovation)

## **TOURISME - SOUTIEN DES FILIERES TOURISTIQUES**

### **Soutien au développement de la Filière équine - Appel à projets « Centres et Fermes équestres »**

#### **Contrat de projets Etat – Région 2007 - 2013**

- 7164 € pour le PONEY CLUB DE L'ARCHE – La Bazouge des Alleux (53)
- 9 478 € pour le PONEY CLUB DE L'ETIAGE – Saint Mathurin sur Loire (49)

#### **Compétitivité des entreprises des filières touristiques : le Contrat d'Appui à la Performance (CAP Tourisme)**

- 34 000 € pour la SARL SONICO Hôtel du Grand Monarque - Nantes (44)
- 13 698 € pour la SARL LE PATISSEAU - Pornic (44)
- 44 708 € pour la SARL FD TOURISME – La Mine Bleue – Noyant la Gravoyère (49)
- 14 664 € pour la SARL MAHIER – Bateau Le Duc des Chauvières – Château Gontier (53)

## **TOURISME - AMENAGEMENT DES SITES PUBLICS TOURISTIQUES**

### **Itinéraires cyclables d'intérêt régional**

- Sentier Cyclable du Littoral – 36 000 € pour l'aménagement de l'avenue de la Corniche à Saint Hilaire de Riez (85)

### **Fonds d'Aide au Conseil et Etudes Stratégiques « Aménagement Touristique »**

- 21 000 € pour une étude stratégique de positionnement de marques pour la destination de Saint Jean de Monts (85)

## **TOURISME - TOURISME SOCIAL ET ASSOCIATIF**

- 340 000 € pour un projet d'investissement « Le moulin de prailane » à Piriac sur Mer (44) dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

## **INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES - FONDS REGIONAL D'APPUI A L'EXPORTATION**

- **3 nouveaux dossiers VIE Pays de la Loire**

159 dossiers ont été approuvés depuis le lancement du dispositif V.I.E. Pays de la Loire en janvier 2006.

3 nouvelles candidatures sont aujourd'hui approuvées pour les entreprises suivantes :

- INFO EdiEYES à Tiercé (49) pour l'Allemagne et la Chine,
- ULTIMOP au Fuilet (49) pour le Maroc.

- **Prêt Participatif de Développement Export**

- la société TERAFEED (Orvault - 44) 15 000 €
- la société MAROLOTEST (Cholet - 49) 10 000 €

## Expérimentation végétale et agriculture biologique

# 450 000 € pour le Projet de R & D « Plantinov'Ser » (Innovation végétale et agro-système serre économe en énergie) du Pôle de compétitivité Végépolys

Porté par le **Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes** (CTIFL - Station de Carquefou), et labellisé par Végépolys, le projet Plantinov'Ser vise à **adapter les serres existantes pour qu'elles réduisent leur consommation énergétique**.

Le projet a été conçu pour mettre au point, à court et moyen terme, des conduites de serres économes en énergie. Elles doivent permettre d'optimiser l'outil existant, de rechercher du matériel végétal adapté et de valider sur des sites pilotes professionnels les stratégies qui auront démontré un intérêt technico-économique pendant la phase d'expérimentation.

Le projet concerne les deux **secteurs maraîcher et horticole avec des innovations attendues** :

- Elaboration d'une grille de notation des critères de tolérance au froid
- Proposition d'une gamme de porte-greffes permettant de maintenir la vigueur des plantes et la qualité des fruits dans des conduites avec température de nuit basse et écarts jour/nuit élevés
- Nouvelle stratégie de conduite climatique économe en énergie
- Nouveau logiciel de conduite climatique avec intégration de température

Le projet associe **les partenaires** suivants :

- Co-pilote : le Bureau Horticole Régional
- Recherche : \* INRA-URIH (Unité de Recherches Intégrées en Horticulture de Sophia Antipolis)  
\* INRA-PSH (Unité Plantes et Systèmes de Cultures Horticoles d'Avignon)  
\* AGROCAMPUS OUEST-INHP (Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agro-alimentaires et Horticoles des Pays de la Loire- Angers)
- Equipementiers : \* Pompe à chaleur et déshumidificateur : ETT (Energie Transfert Thermique) (29)  
\* Aéraulique et hydraulique des serres :  
CMF (Constructions Métalliques Florentaises) (44)  
DIMAC ((49)  
\* Informatique et pilotage des équipements :  
HORTIMAX (44)  
ARIA (41)
- Sites pilotes : \* Légumes : SCEA CHEMINANT (concombre) (44)  
EARL Les Serres du Bocage (tomate) (85) \* Fleurs :  
CHAUVIN diffusion (49)  
GAINARD FLEURS (49)
- Suivi sites pilotes légumes : ARELPAL (Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire)

**Le plan de financement global** du projet est le suivant :

- Projet de R& D			
* Coût : 1 135 324 €	* Financement	Région : 449 907 €	(39,6 %)
		ADEME National : 190 000 €	(16,7 %)
- Sites pilotes (investissements)			
* Coût: 1 978 801 €	* Financement	Etat (Vinifhor) : 750 196 €	(37,9 %)
		ADEME Régionale : 197 880 €	(10,0 %)

L'aide régionale, d'un montant global de 449 907 €, sera versée aux bénéficiaires comme suit :

- 90 933 € au Centre Technique Interprofessionnel Fruits et Légumes (CTIFL)
- 33 253 € au Bureau Horticole Régional des Pays de la Loire (BHR)
- 16 011 € à l'Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire (ARELPAL)
- 43 812 € à AGROCAMPUS Ouest – INHP
- 13 948 € à l'Institut National Recherche Agronomique – Centre de recherche de Sophia Antipolis
- 86 730 € à l'Institut National Recherche Agronomique – Centre de recherche d'Avignon
- 24 840 € à la société ARIA
- 15 282 € à la société DIMAC
- 16 756 € à la société HORTIMAX
- 23 374 € à la société CONSTRUCTIONS METALLIQUES FLORENTAISES
- 25 488 € à la société ENERGIE TRANSFERT
- 17 290 € à la société CHAUVIN DIFFUSION
- 18 700 € à la société GAINARD FLEURS
- 11 988 € à la société SCEA CHEMINANT
- 11 502 € à la société EARL LES SERRES DU BOCAGE



## Le pôle Végépolys et l'expérimentation agricole végétale

### Objectifs

- Consolider puis développer les entreprises et les emplois du végétal spécialisé en accélérant l'innovation par la mise en réseau des acteurs (entreprises, recherche, formation).
- Répondre aux besoins des agriculteurs pour adapter leurs techniques de production.

### Présentation

5 axes stratégiques pour Végépolys :

- L'innovation, grâce notamment à VALINOV (centre d'innovation et de transfert de technologie du végétal spécialisé) et PLANTE&CITE (centre technique du génie végétal, des paysages et des territoires).
- Le développement de la recherche et de la formation,
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises,
- L'aide à l'anticipation des mutations (grâce au Centre d'Intelligence Économique Territoriale).
- Le développement du rayonnement et de l'attractivité du territoire à l'international.

Un chef de file désigné pour coordonner l'expérimentation agricole végétale pour chaque production.

### Acteurs

- Les entreprises des 8 filières du végétal spécialisé (horticulture ornementale, semences, fruits et légumes, viticulture, plantes de santé beauté bien-être, champignons, pommes à cidre, tabac) soit un potentiel de 4 500 entreprises représentant 30 000 emplois,
- Les centres de recherche et de formation (350 chercheurs, 2 500 étudiants),
- Les Instituts et centres techniques, associations professionnelles.

### Bilan

Végépolys :

De nombreux projets sont détectés et travaillés par Végépolys et ses plate-formes technologiques Valinov et Plante et Cité.

Le soutien de la Région s'exerce dans trois domaines : aide à la gouvernance, y compris aux fonctions de communication et d'intelligence économique, à l'investissement des plateformes technologiques, aux projets. Il s'élève pour 2008 à 878 066 € et se décompose comme suit :

- aide à la gouvernance : 260 000 €,
- aide à l'investissement des plate-formes technologiques : 79 260 €,
- aide aux projets : 538 806 € (pour 3 projets).

Animation de la filière végétal par la SEM : 200 000 €.

Expérimentation agricole végétale :

Neuf filières ont été soutenues par la Région pour leur programme annuel d'expérimentation : maraîchage, horticulture ornementale, arboriculture, viticulture, cidriculture, champignons, semences, plantes médicinales et aromatiques, tabac.

Ces financements représentent un montant de 544 690 €.

Investissements pour l'expérimentation végétale :

Le soutien de la Région représente un montant de 3 724 805 €, répartis entre :

- 3 583 000 € pour la relocalisation du Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) en Maine-et-Loire,
- 34 605 € pour la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) (laboratoire),
- 107 200 € pour deux stations d'expérimentation agricole végétale.

**6** Au total ce sont 5 347 560 € qui ont été engagés en 2008 par la Région au profit du végétal spécialisé **7**

## 210 700 € au programme 2009 de recherche appliquée et d'expérimentation en agriculture biologique

Le programme 2009 de recherche appliquée en agriculture biologique a été coordonné par la Chambre Régionale d'Agriculture, qui dispose d'une ferme expérimentale spécifique à Thorigné d'Anjou (49).

Toutes les productions sont concernées par ce programme : lait, viande bovine, porc, aviculture, grandes cultures, semences, maraîchage, arboriculture, viticulture, prairies. Il associe les Chambres Départementales d'Agriculture, la Coordination Agrobiologique Régionale, les Instituts et organisations de filières dédiées à l'expérimentation.

Le coût global de ce programme est de 613 580 € avec une sollicitation auprès de la Région de 210 700 €.

## DEVELOPPEMENT AGRICOLE - AGRICULTURE DURABLE ET FILIERES AGRO-BIOLOGIQUE

### 866 360 € de subventions pour financer les programmes d'actions 2009 de développement de l'agriculture biologique

Les programmes 2009 sont présentés, comme en 2008, de manière concertée par les trois principales organisations : la Chambre régionale d'agriculture (CRA) sur l'expérimentation, la Coordination agriculture biologique (CAB) sur la production et l'interprofession (INTERBIO) sur la mise en marché et notamment la Restauration Hors Domicile (RHD).

Ces programmes présentent des objectifs, des actions, des indicateurs d'évaluation, des moyens affectés.

Organismes	Coûts (€ TTC)	Participation Région	
		Subvention (€)	Taux arrondis (%)
Interbio	462 500	326 740	71
- dont animation	261 000	193 750	74
- dont actions (coûts exte	201 500	132 990	66
CAB	336 000	239 720	71
- dont animation	294 000	212 000	72
- dont actions (coûts exte	42 000	27 720	66
GAB 44	84 280	55 624	66
GABB Anjou	74 450	40 401	54
CIVAM Bio 53	94 950	46 365	49
GAB 72	36 980	24 407	66
GAB 85	53 320	35 191	66
CRA	202 370	97 912	48
- dont animation	180 850		
- dont actions (coûts exte	21 520		
<b>TOTAL</b>	<b>1 344 850</b>	<b>866 360</b>	<b>64</b>



## Le développement de l'agriculture biologique

Avec 63 000 hectares cultivés par 1 100 agriculteurs, les Pays de la Loire se placent au second rang national. Après l'audit organisationnel de la filière régionale biologique en 2006, la Région a contribué à repositionner les organisations professionnelles régionales de l'agriculture biologique afin de rendre la construction de la filière plus cohérente. Dans la stratégie de la Région, l'agriculture biologique est intégrée au programme régional en faveur de l'agriculture durable.

### Actions

**Accompagner les programmes annuels des organisations de développement**

La Région soutient l'animation des principales organisations professionnelles régionales (INTERBIO, Coordination Agrobiologique et Chambre régionale d'agriculture) et départementales ainsi que les actions collectives notamment celles qui concernent la promotion et la commercialisation des produits issus de l'agriculture biologique.

**Favoriser l'installation en agriculture biologique**

La Région apporte son aide aux jeunes producteurs qui s'installent en mode de production biologique avec une aide de 6 000 € par installation.

**Soutenir la recherche appliquée et l'expérimentation**

La Région accompagne les programmes de recherche appliquée et d'expérimentation sur les conditions locales de production et sur les productions plus spécifiques à la région et notamment les actions menées sur la ferme expérimentale des Chambres d'agriculture à Thorigné d'Anjou (49).

**Aider la conversion en agriculture biologique**

La Région aide pendant 5 ans les producteurs conventionnels qui convertissent leurs exploitations à la production biologique par un accompagnement financier entre 100 €/ha/an et 600 €/ha/an selon les cultures.

**Aider la certification agriculture biologique**

Afin de compenser partiellement l'absence d'aide pérenne aux agriculteurs biologiques après la conversion, la Région pourvoit à 100 % de leurs coûts annuels de certification dans la limite de 3 000 € d'aide par an.

### Bilan

**Accompagner les programmes annuels des organisations de développement**

895 180 € de subventions ont été attribués aux programmes des organisations en région dont 697 770 € aux organisations régionales et 197 410 € aux organisations départementales. Le coût global de ces programmes s'élève à 1 480 190 €.

**Favoriser l'installation en agriculture biologique**

27 jeunes producteurs ont été accompagnés dans leurs installations pour une aide de 6 000 € chacun, soit une aide totale de 162 000 €.

**Soutenir la recherche appliquée et l'expérimentation**

Une aide de 210 500 € a été attribuée au programme coordonné régionalement par la Chambre régionale d'agriculture d'un coût global de 606 190 €.

**Aider la conversion en agriculture biologique**

584 325 € d'aides ont été engagés en 2008 pour la conversion de 124 producteurs.

**Aider la certification agriculture biologique**

373 313 € d'aides ont été engagés pour la certification en 2008 (731 producteurs - 26 transformateurs).

A noter par ailleurs, l'aide de 39 000 € au projet dynamique de filière lait biologique.

**Au total l'agriculture biologique a bénéficié de 2 145 318 € en 2008**

## LES AUTRES AIDES A L'AGRICULTURE

### DEVELOPPEMENT AGRICOLE - COMPETITIVITE DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

#### SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES, LA MISE EN MARCHÉ ET LA PROMOTION DES FILIERES

##### 263 400 € pour la société Famille Mary basée à Saint André de la Marche (49)

Spécialisée dans la production, le conditionnement et le négoce de produits apicoles, Famille Mary souhaite construire un bâtiment de conditionnement-stockage écologique pour assurer le développement de ses activités. Elle prévoit ainsi de créer 4 emplois et d'investir 3 230 555 €.

Sur une base éligible de 2 634 000 €, l'intervention régionale est proposée à hauteur de 263 400 € (10 %). Ce dossier est susceptible de bénéficier d'une aide équivalente de l'Union Européenne au titre du FEADER et d'une aide du Département au titre du dispositif Anjou Immobilier Entreprise.

##### 1 215 491 € de subventions aux programmes d'expérimentation agricole 2009

La recherche appliquée répond aux besoins des agriculteurs qui doivent adapter leurs exploitations aux nouvelles données économiques, sociales et environnementales.

Afin d'optimiser les compétences, la recherche appliquée en Pays de la Loire est organisée en un réseau qui s'appuie sur les chambres d'agriculture et leurs fermes expérimentales, les instituts et centres techniques de chaque filière de production et les organisations de producteurs.

Pour la plupart des filières, la Région a désigné un chef de file de manière à coordonner les programmes et éviter toute dispersion des crédits. Pour chaque chef de file, une convention globale sera signée pour l'ensemble des programmes qu'il gère. Les différents maîtres d'œuvre seront précisés dans la convention.

Pour l'année 2009, le comité composé des élus régionaux et des responsables professionnels a émis un avis favorable sur les programmes d'actions suivants :

Production	Chef de file	Coût du programme (en € TTC)	Aide régionale (en €)
<u>Lait</u> : logements économes, robot de traite, impact social, sécurité et autonomie alimentaire	Chambre Régionale d'Agriculture	652 450	125 000
<u>Bovins Viande</u> : bovins et développement durable, coût des bâtiments, gabarit des vaches, impact âge au sevrage, utilisation régimes secs, conduite jeunes bovins en grandes cases	Chambre Régionale d'Agriculture	369 870	142 240
<u>Ovins</u> : sanitaire, désaisonnement lumineux, autonomie alimentaire, systèmes herbagers	Chambre Régionale d'Agriculture	72 800	34 900
<u>Porcins</u> : brumisation, réduction des antibiotiques, médecines alternatives, énergétique, alternatives tourteau de soja	Chambre Régionale d'Agriculture	269 100	107 600
<u>Aviculture</u> : bien-être animal, bilan carbone, maîtrise énergétique, maîtrise consommation d'eau	Chambre Régionale d'Agriculture	220 450	85 000
<u>Cuniculture</u> : sanitaire, énergie	Chambre Régionale d'Agriculture	102 530	40 000
<u>Agromonie – Prairies – Grandes cultures</u> : réduction des pesticides, techniques culturales simplifiées, diagnostic culture du colza, espèces fourragères de soudure, adaptation de la protection des cultures	Chambre Régionale d'Agriculture	742 721	225 000
<u>Maraîchage</u> : (poireau, radis, concombre, asperge, échalote, fraise, framboise, tomate, mâche, pomme de terre légumes) ; conduite culturale, matériel végétal, protection des cultures, post récolte	Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire (ARELPAL)	729 450 (HT)	102 300
<u>Horticulture ornementale</u> : muguet		32 575 (HT)	9 713
<u>Horticulture ornementale</u> : plantes en pots et à massif	Station Technique d'Expérimentation des Plantes en Pots (STEPP)	74 445	22 300
<u>Horticulture ornementale</u> : fleurs coupées, pépinière, plantes en pots et à massif	Bureau Horticole Régional (BHR)	176 100	52 800
<u>Cultures fruitières</u> : (pomme, poire, cerise, cassis,	Comité Economique	1 282 480	80 000

groseille) : matériel végétal, conduite culturale, mécanisation organisation, post-récolte, protection des cultures	Agricole Fruits et Légumes du Bassin Val de Loire (CEAFL)	(HT)	
<u>Cidriculture</u> : alimentation en eau des pommiers à cidre, pommeau, production fruitière intégrée	Association pour la Promotion de la Production Cidricole du Maine (APPCM)	39 700	20 200
<u>Plantes médicinales et aromatiques</u> : création variétale, protection des cultures, veille et normalisation,	Institut Technique Interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques (ITEIPMAI)	338 800	90 000
<u>Semences</u> : coûts de production, optimisation agro-environnementale des apports d'intrants	Centre Technique des Semences	97 750 (HT)	24 438
<u>Champignon</u> : sélection génétique, convoyeur de pulvérisation	Centre Technique du Champignon	120 300	54 000



## **Les autres principales décisions de la Commission permanente de mars 2009**

# ① Les Pays de la Loire, région de la connaissance

## Education et Enseignement Supérieur

11,5 M€

### Enseignement secondaire

Les investissements dans les Etablissements publics locaux d'enseignement (EPLE) constituent de la part de la Région une contribution importante au secteur du BTP dans cette période de crise. Lors de cette commission permanente, plusieurs enveloppes sont ainsi adoptées :

**Programme quinquennal d'investissement immobilier dans les lycées publics** 3 162 000 €  
au titre du plan quinquennal d'investissement immobilier dont 1 745 000 € concernent les travaux dans les lycées, 1 223 345,83 € concernent la construction extension et la rénovation et 193 654,17 € concernent la maintenance et la sécurité des établissements et des élèves et notamment la restructuration du lycée professionnel Albert Chassagne à Paimboeuf

**Equipements** 1 958 685,25 €

pour du matériel de restauration et de l'équipement pédagogique dans les lycées publics  
200 000 € vont à l'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs (T.B.I.) dans le cadre d'un nouvel appel à projet et l'opération d'équipements informatiques et audiovisuels liée à l'activation de lycées répartis sur le Maine et Loire se poursuit.

**Plan d'informatisation des établissements d'enseignement** 310 981€  
vont à l'informatisation des lycées afin de poursuivre le plan qui prévoit l'équipement et la mise en réseau de tous les lycées publics de la Région des Pays de la Loire avant fin 2010.

**Aide régionale aux établissements privés sous contrat** 1 741 712 €  
sont votés pour les établissements privés sous contrat d'association

**Actions éducatives** 135 500 €

Pour différentes actions :

- Education aux enjeux de société
- Rencontres théâtrales des jeunes francophones
- Rencontres cinématographiques « L'Effrontée »
- La Presse écrite et les jeunes ligériens
- L'envie d'entreprendre et d'innover
- Le site Me Former.org

### Enseignement supérieur

La Région poursuit son soutien actif à l'enseignement supérieur. Convaincu qu'une Région doit favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et en faire un vecteur du développement territorial.

Ainsi, dans le cadre des **investissements immobiliers** du Contrat de Projet Etat-Région (2007-2013), une enveloppe de **3 974 000 € vient d'être votée pour l'IUT d'Angers-Cholet.**

De la même manière, les acteurs de la vie étudiante comme l'Atelier international de design porté par l'Ecole de design ou l'**association Polyjoule de Nantes sont soutenus.**

Enfin, une aide de 100 000 € est adoptée pour la CCI du Mans pour le fonctionnement de l'institut d'Ingénierie d'Affaires (ISIALM).

**Mobilité** 3 620 000 €

Pour des bourses de mobilité du dispositif Envoléo.

La mobilité étudiante est devenue un élément crucial dans le cursus des jeunes. L'objectif : favoriser la poursuite d'études et la réalisation de stages professionnalisants à l'international, ainsi que la maîtrise chez les étudiants et apprentis ligériens d'une ou plusieurs langues étrangères,

## Apprentissage et Formation professionnelle et emploi

95,1 M€

### Apprentissage

Dans le cadre de ses compétences en matière d'apprentissage et en relation avec un objectif constant d'amélioration des conditions de vie et de formation des apprentis, la Région poursuit sa politique en matière d'investissements et d'équipements. L'évolution des référentiels, des normes d'hygiène et de sécurité de plus en plus rigoureuses nécessite l'acquisition de nouveaux équipements. Les pratiques pédagogiques font également de plus en plus appel aux technologies de l'information et de la communication et nécessitent de renouveler et

redimensionner les parcs informatiques, de créer des lieux spécifiques tels que les Centres de ressources qui sont au cœur de l'individualisation des parcours.

Attribution d'une subvention globale de 2 244 819€ à 26 organismes de formation, parmi lesquelles :

- 911 035€ pour le CFA de l'AFPI Pays de la Loire
- 270 005€ au CFA de l'AFBTP 44
- 91 819 € au CFA de l'AFBTP 72
- 73 977€ pour l'association ouvrière des Compagnons du Devoir
- 67 848€ pour le CFA pour l'imprimerie et l'industrie graphique
- 65 379€ au CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine Loire

## Actions éducatives

C'est la deuxième année d'implication des CFA dans le programme régional des actions éducatives : près de la moitié des CFA ont fait acte de candidature.

Parmi les soutiens régionaux, 5 000€ sont votés pour l'AFBTP de la Sarthe, organisme gestionnaire du CFA AFORPROBAT pour la réalisation du film « les femmes dans l'apprentissage BTP ». Ce film est réalisé à partir de témoignages de jeunes femmes apprenties dans les métiers du bâtiment, dans le centre et dans leurs entreprises. Ce film a pour but de s'adresser aux femmes en voie d'orientation ainsi qu'au public des collèges, lycées et autres institutions (missions locales, maisons de l'emploi,...) afin de donner une nouvelle image des métiers du bâtiment. L'objectif est donc de modifier les représentations sociales en vue de favoriser l'intégration des femmes et de créer les conditions d'une orientation positive des « filles » vers les métiers du bâtiment et les formations qui y conduisent.

## Formation Professionnelle Continue

Parmi les programmes mis en œuvre par le Conseil régional, un soutien de 115 000 € est voté lors de cette Commission permanente pour l'Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) dont les thèmes d'intervention contribuent à l'amélioration de la gestion des ressources humaines dans les entreprises et à faciliter l'insertion puis le parcours professionnel des individus : (relation travail technologie, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

## Investissements immobiliers

Dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région, de contribuer au financement de l'extension du bâtiment du CNAM à Nantes. Ce bâtiment étant la propriété de l'Etat, une délégation de maîtrise d'ouvrage à la Région doit être contractualisée.

Animée par la volonté d'agir en faveur des publics menacés d'exclusion sociale et de contribuer à leur réinsertion sociale et professionnelle par le développement de leurs compétences, la Région s'implique fortement dans la formation professionnelle des personnes placées sous main de justice et contribue au financement du dispositif mis en œuvre dans le centre de détention de Nantes et dans les 5 différentes maisons d'arrêt de la Région. C'est l'objet des propositions de cofinancement de 110 106.52€ de ces actions pour 2009.

L'AFPA est une composante clef du Service public régional de formation professionnelle et la Région souhaite, dans le cadre des moyens qu'elle lui alloue, que les services offerts par cet organisme puissent être proposés aux différents publics en formation. C'est l'objectif du protocole présenté lors de cette Commission Permanente, qui prévoit l'ouverture des services d'hébergement et de restauration à l'ensemble des stagiaires et apprentis relevant de la Région, ainsi qu'aux élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale.

## Sanitaire et Social

Le Conseil Régional a décidé lors du vote du BP 2009 la création d'un échelon 0 à compter de la rentrée de septembre 2009, permettant à quelques 200 bénéficiaires d'être d'une part, exonérés de cotisation de sécurité sociale et de frais d'inscription et d'autre part d'ouvrir des droits connexes selon leurs situations personnelles: accès cité universitaire, majoration de l'allocation logement à caractère social, entre autres.

## Culture, Sports et Loisirs

7,9 M€

### Politique sportive régionale

La politique sportive de la Région des Pays de la Loire traduit une réelle ambition pour le sport de haut niveau comme pour la pratique des loisirs pour tous. La Région a amplifié ses aides à la vie sportive et construit des relations avec les ligues et comités régionaux sur la base de conventions pluriannuelles d'objectifs.

Les conventions d'objectifs sur la base de **projets de développement de la ligue** de basket (48 100 €), de la ligue de tir (21 604 €) et du comité régional d'équitation (11 030€) sont adoptées lors de cette commission permanente.

La Région a également construit un partenariat avec un acteur essentiel du monde sportif : le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) qui fédère l'ensemble des disciplines sur le territoire régional. Le CROS contribue également à la réussite de la politique sportive régionale et participe à la Conférence régionale consultative du sport (subvention régionale 2009 : 80 000 €). Celle-ci est une instance de réflexion avec les acteurs du mouvement sportif à l'évaluation des besoins des ligues, à la mise en cohérence et à la pertinence de la politique sportive régionale. Pour l'aider dans sa mission de réflexion et de préconisation une mission d'observation des métiers et des emplois du sport est confiée au GIP Carif Oref (contribution forfaitaire 35 000 €).

### Aide individualisée aux sportifs de haut niveau

312 386 €

Pour des bourses de formation destinées à **257 sportifs prometteurs ou confirmés sont ainsi attribuées pour la saison 2008/2009 dans 27 disciplines sportives**. Les bourses individuelles de formation prennent en charge la moitié des dépenses de transports et d'hébergement liées à la formation. Les sportifs engagés dans la vie active peuvent par ailleurs bénéficier de contrat d'insertion professionnelle à l'instar de Guillaume Raineau, athlète de haut niveau en aviron.

### Aide directe aux clubs

Elle concerne les clubs évoluant au plus haut niveau national. A ce titre, le **Roller skating de l'Erdre**, monté en Elite pour la saison 2008/2009 et le **Saint Jean de Monts Vendée triathlon athlétisme**, monté en Division Nationale 1 peuvent bénéficier d'une aide régionale.

Pour favoriser le développement de la pratique sportive, la Région a choisi d'accompagner les manifestations sportives officielles ou de grande envergure, à l'instar de la **Solidaire du Chocolat** et du **Grand Prix de France de Moto 2009 au Mans**, ou des manifestations valorisant certaines disciplines telles que le surf, le futsal ou l'ultimate ou des temps forts de la pratique sportive amateur.

## Politique culturelle régionale

Lors de cette commission permanente, des actions favorisant l'information et la connaissance culturelles sont adoptées : du site culture.paysdelaloire.fr à la revue 303, et l'accès de publics à des propositions culturelles et artistiques innovantes en particulier dans les relations nouvelles entre les spectateurs et l'art qu'elles suggèrent :

### Fonds d'aide aux projets émergents

38 500 €

Pour 10 dossiers : les actions menées par le Labo pour la danse, Apo 33 pour les arts numériques, Mire pour l'image en mouvement, Ecos pour les interactions entre nouvelles technologies, écologie et économie, la Valise pour l'art de la performance, ou encore Pol'n pour l'organisation de temps de création partagés.

### Fonds d'action culturelle

144 000 €

Pour 29 dossiers permettant l'accès des publics à des propositions culturelles de proximité.

Afin de consolider leur travail artistique et d'action culturelle en direction des publics, une **convention triennale** est adoptée avec les **cinq compagnies de rayonnement national** :

217 000 €

- L'Eventail (Sablé),
- Garin Trousseboeuf (Savenay),
- Théâtre Icare (St Nazaire),
- Théâtre du Radeau
- Théâtre de l'Ephémère (au Mans)

Ainsi qu'avec **43 compagnies de danse et théâtre de rayonnement régional**

479 500 €

Aide à la résidence : pour améliorer les conditions de création des compagnies de la région, il est proposé à **titre expérimental à 9 lieux** qui accueillent très régulièrement des compagnies en résidence de signer une **convention triennale 2009-2011** d'aide à la résidence, assortie d'une subvention.

### Diffusion des créations et des artistes

pour reconduire la convention avec l'**association Culturesfrance**, qui permet le soutien à des projets d'échanges et de diffusion artistique à l'international (30 000 €) ainsi que l'opération de diffusion des compagnies régionales à Avignon.

**Arts de la rue et du cirque** : soutien régional à 9 compagnies de rayonnement national et régional ainsi qu'au Centre National des Arts de la Rue-La Paperie à Angers.

**Aides à l'investissement** ont pour but de permettre l'équipement des acteurs et structures culturels :

- **Le Bibliothéâtre (Saint Barthélemy d'Anjou)** a conçu un petit lieu itinérant modulable, Le Tambour, qui se déplacera sur le territoire régional auprès du public. Cet écrin mobile accueillera les textes littéraires mis en scène par le Bibliothéâtre pour faire connaître la littérature, les livres, et donner à partager le plaisir de la lecture et du spectacle (subvention régionale 30 000 €).

Cette commission confirmera le soutien aux grands festivals, aux structures régionales associées et notamment le FRAC pour l'art contemporain, aux grands équipements de centralité pour le spectacle vivant (NTA, CCN de Nantes, CNDC d'Angers, TRPL).

## Vie associative, jeunesse et citoyenneté

La Région des Pays de la Loire a engagé une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse en relation avec les fédérations régionales et mouvements d'éducation populaire reposant sur la contractualisation par des conventionnements triennaux sur la base d'objectifs. Après trois années de mise en œuvre, la Région a souhaité d'une part faire évoluer le dispositif existant et d'autre part le consolider, en s'appuyant sur le Comité régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP). La Région et le CRAJEP ont souhaité formaliser ce travail de co-construction dans un protocole d'accord.

Au titre de l'appel à projets du Fonds d'Intervention Jeunesse, deux dossiers sont également présentés :

- l'un par l'association Kapsule vise l'organisation d'un Festival Angevin des Cultures Electroniques (1000 €),
- l'autre pour Ram Dam à l'Ouest, à la Cité des Congrès de Nantes (25000 €).

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative régionale, plusieurs dossiers sont présentés lors de cette commission permanente au titre du Fonds de soutien aux initiatives associatives en matières de citoyenneté et notamment l'association Pulsart qui intervient auprès de mineurs et de jeunes en milieu carcéral pour son projet « Viva Utopia ! » mené dans l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs d'Orvault (3200 €).

## Patrimoine

Depuis 2005, l'Inventaire général du patrimoine culturel est de la compétence de la Région. La connaissance a été définie comme un enjeu prioritaire pour la Région des Pays de la Loire. Le Service régional de l'Inventaire agit dans ce sens pour le patrimoine matériel et immatériel de la Région selon une démarche partenariale par un conventionnement avec les collectivités territoriales.

Les conventions signées avec les Départements de Maine et Loire, Mayenne et Sarthe et les villes de Guérande et Saumur font l'objet de nouveaux développements et d'évolutions. En Mayenne, il s'agit d'actions de valorisation en lien avec les recherches menées sur territoire d'Erve et Charnie et d'une exposition à Sainte-Suzanne.

La numérisation de la documentation du service de l'Inventaire est nécessaire à la valorisation de cette ressource, à son utilisation par les usagers potentiels et à la transmission de cette connaissance du patrimoine régional.

Le **Musée Robert Tatin à Cossé le Vivien**, labellisé Musée de France, fait partie des équipements patrimoniaux dont la présence est une richesse sur notre territoire. La restauration des toitures de l'édifice, construit par l'artiste lui-même, implique l'aide financière du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Enfin, plusieurs dossiers de restauration du patrimoine industriel, avec le **moulin du Liveau à Gorges -44** (subvention régionale 54 436 €) et le **Grand Moulin de Sainte-Suzanne - 53** (subvention régionale 46 957 €) et maritime et fluvial confirment la richesse du patrimoine régional dans ces différentes thématiques.

Afin de développer la valorisation du patrimoine des parcs et jardins, un partenariat avec l'association régionale des Parcs et Jardins des Pays de la Loire est engagé. La convention de partenariat ainsi que le financement à hauteur de 40 000 € pour la mise en œuvre de ses objectifs sont adoptés lors de cette Commission permanente.

## ② Les Pays de la Loire, leader du développement durable

### Environnement et cadre de vie

1,8 M€

#### Energie

Près de **500 000 €** sont consacrés au **soutien individuel** pour la maîtrise des énergies et à des moyens d'ingénierie permettant de **mettre en place le cluster Energie** en Pays de la Loire.

A noter 270 520 € pour la mise en place d'une chaufferie de bois pour le centre hospitalier et le pôle mutualiste de Saint-Nazaire (44).

#### Déchets

La consultation publique concernant le PREDD (Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux) va être lancée.

#### Eau

Plus de **150 000 €** sont consacrés à des opérations de **lutte contre l'inondation** et près de **230 000 €** sont adoptés pour le **Contrat de Bassin Versant de Mayenne**, signé le mois dernier avec le Conseil Général de Mayenne.

### Solidarités humaines et territoriales

1,4 M€

#### Santé - Maison de santé

300 000 € sont adoptés pour installer une Maison de santé sur le territoire de Savenay (communauté de communes Loire et Sillon).

**25 000 €** vont au soutien à des associations intervenant sur le plan de la solidarité.